Le Loiret Agricole et Rural, 24 mars 2017



ZONAGE. Les parlementaires du Loiret et la FDSEA ont demandé à Stéphanne Le Foll de revoir la carte des «zones défavorisées».

Des parlementaires du Loiret rencontrent Stéphane Le Foll au sujet des zones agricoles défavorisées du Loiret

Eric Doligé, Marianne Dubois, Claude de Ganay et Jean-Pierre Sueur, ont fait partie de la délégation des parlementaires de la région Centre-Val de Loire qui a été reçue ce mardi 21 mars par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, accompagnée des responsables professionnels agricoles de la région, dont Cédric Benoist, Président de la FDSEA du Loiret.

Ils ont demandé avec force que la carte actuellement publiée pour la nouvelle définition des « *zones défavorisées* » du Loiret soit revue afin d'y intégrer en particulier les secteurs d'élevage du Giennois et de l'Est du Loiret ainsi que la Sologne et l'Orléanais.

Ils ont soutenu les propositions des organisations professionnelles agricoles à ce sujet.

Eric Doligé, Marianne Dubois, Claude de Ganay, Jean-Pierre Sueur et Cédric Benoist, Président de la FDSEA du Loiret.

Le ministre Stéphane Le Foll leur a donné son accord pour que deux critères supplémentaires puissent être pris en compte afin d'atteindre cet objectif : les critères «*polyculture-élevage*» et «*aléas*». Il s'est également engagé à prendre en compte, à la fin des négociations avec les instances européennes, le critère de « *continuité territoriale* ».

Les parlementaires et professionnels présents sont aussi intervenus auprès du ministre pour demander le versement rapide du solde des aides PAC.

LES PARLEMENTAIRES DU LOIRET

En bref

Situation de niveau des nappes

Le niveau des nappes au 1er mars 2017 est hétérogène d'une région à l'autre. Un faible nombre de réservoir (28%) affiche un niveau moyen ou modérément haut. La situation montre qu'une partie notable du territoire français n'a pas encore commencé à bénéficier de la recharge hivernale habituellement observée dès cette période de l'année. Seule une faible partie du sud du Bassin parisien et le pourtour méditerranéen présentent des niveaux autour de la moyenne voire modérément haute. Le reste du territoire présente des niveaux modérément bas voire bas. L'ouest présente quant à lui des niveaux très déficitaires en termes de recharge.

Phoca PDF